



L'insertion au coeur des enjeux sociaux de Val Touraine Habitat

Dans le cadre de notre nouveau projet d'entreprise TempŌ, Val Touraine Habitat ambitionne de développer de nouveaux partenariats afin d'accroitre son implication dans l'insertion des personnes par le travail et ce en adéquation avec la dimension RSE (Responsabilité sociétale des entreprise).

Contact presse : Val Touraine Habitat,

Direction de la communication responsable et du marketing Tél.: 02 47 87 15 08 – communication@valtourainehabitat.fr

www.valtourainehabitat.fr

L'insertion, un engagement

L'Insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.

Ces personnes (sélectionnées par Pôle Emploi en fonction de critères précis (durée de chômage, âge etc...) peuvent alors bénéficier d'un contrat à temps partiel rémunéré au SMIC, et d'un accompagnement parallèle par un conseiller en insertion professionnelle dans l'objectif de **préparer leur retour à l'emploi** dans un cadre classique. Ces contrats s'effectuent dans des structures dédiées, présentes sur tout le département.

L'économie solidaire est, quant à elle, une forme émergente de l'économie sociale axée vers les initiatives de développement local, de réinsertion et de lutte contre l'exclusion.

Il s'agit là d'un véritable enjeu sociétal, auquel **Val Touraine Habitat** prend déjà part aujourd'hui et désire fortement développer durant les prochaines années. Faire de sa politique d'insertion un marqueur fort de son engagement sur le territoire de l'Indre-et-Loire.

Nos actions au service de l'insertion

La clause d'insertion

La clause d'insertion est une condition d'exécution du marché permettant de <u>réserver une</u> part des heures de travail générées par le marché, à la réalisation d'une action d'insertion. Imposée par l'acheteur, elle s'impose à l'entreprise qui doit respecter le cahier des charges.

Afin d'encourager plus largement l'insertion de personnes socialement fragiles (chômeurs longue durée, personnes sans qualification, jeunes en difficulté...), nous avons en 2014 signé deux conventions, l'une avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et l'autre avec Tours Métropole Val de Loire (par l'intermédiaire du Crepi Touraine). Pour chaque projet de construction ou de réhabilitation d'envergure, nous demandons à nos prestataires de confier des heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi. En 2016 et 2017 nous avons étendu ces obligations aux marchés d'espaces verts et de peinture. Le Crepi Touraine et le Conseil départemental calculent le nombre d'heures à effectuer, puis accompagnent les entreprises et suivent les chantiers.

Cette clause doit permettre aux bénéficiaires d'acquérir une expérience professionnelle réelle sur la base non seulement de formations apportées (par l'entreprise à l'interne ou par des organismes extérieurs), mais aussi des tâches confiées pour évoluer professionnellement. Les marchés fonctionnant avec la clause d'insertion à l'heure actuelle au sein de Val Touraine Habitat :

- 90% des marchés de travaux forfaitaires en réhabilitation et construction neuve ;
- Les marchés d'entretien pluriannuels en nettoyage, peinture et espaces verts.

Ce sont **6 413 heures d'insertion en 2020** sur **24 chantiers** en constructions neuves et en réhabilitations suivies par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Ce sont **9 542 heures d'insertion en 2020** pour les marchés d'entretien suivies par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Ce sont **4 861 heures d'insertion en 2020** sur **12 chantiers** en constructions neuves et en réhabilitations suivies par le Crepi Touraine.

Au total c'est donc 20 816 heures d'insertion soit à 13 emplois équivalents temps plein comptabilisées en 2020.

• Régie de quartier

- Régie des quartiers de Joué-lès-Tours

Val Touraine Habitat fait partie du Conseil d'Administration de la **Régie des Quartiers de Joué-lès-Tours.** A ce titre il a été mis en place deux conventions :

- Une convention au titre de la remise en état de logements (à hauteur de 30 000 €).
- Une convention concernant la réalisation de déménagements dans le cadre de la mise en place de relogements liés à l'ANRU sur le quartier de la Rabière.

A titre d'exemple en janvier dernier lors de la restructuration de l'organisation interne nous avons fait appel à deux personnes de la Régie des quartiers pour **la réalisation des déménagements** et changements de bureaux de nos collaborateurs.

Egalement, il y a l'intervention dans le cadre d'un marché pour le ramassage de détritus et déchets (3 jours par semaine sur Saint-Pierre-des-Corps).

En 2020 c'est 101 835€ de factures réglées (diverses prestations (déménagement, nettoyage...) mais également versements de subventions)

Associations intermédiaires

- Les Compagnons bâtisseurs

Il existe un partenariat avec les Compagnons Bâtisseurs : un financement de l'association en contrepartie d'animations d'ateliers, de travaux réalisés dans le cadre de l'ARA (Auto réhabilitation accompagnée. Il s'agit de la réhabilitation du logement de locataires en difficultés avec leur implication directe dans ces travaux, le locataire s'engageant en contrepartie à aider sur un futur chantier qui ne le concerne pas directement. Cela crée du lien social et engage nos locataires dans une dynamique de responsabilisation.

En 2020 c'est 33 600 € de subventions qui ont été versées (projet QPV REHA).

- Objectif37

L'Association Objectif est une association de lutte contre les exclusions. Il existe un marché d'entretien **avec Objectif37**, pour l'enlèvement des encombrants sur certains quartiers de la ville d'Amboise.

En 2020 ce marché s'élève à hauteur de 14 328€.

Entreprises d'insertion

- Le Castel Renaudais Insertion

L'agence d'Amboise fait appelle à la structure **Castel Renaudais Insertion (CRI)** pour effectuer ponctuellement des petits travaux de maçonnerie, espaces verts au sein de notre parc locatif.

Les bénéficiaires disposent d'un accompagnement dans l'élaboration de leur projet professionnel, l'acquisition ou le renforcement de compétences, à la fois techniques et personnelles, dans l'objectif d'un emploi durable.

En 2020 cela s'élève à hauteur de 2 510€ (entretien espaces verts).

• Entreprises adaptées et Ésat

- <u>L'AssociatioN pour l'insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine de personnes en situation de Handicap</u>

Chaque année, Val Touraine Habitat réalise une enquête auprès des locataires qui ne bénéficient pas de l'APL (Aide personnalisée au logement) pour connaître la situation familiale et financière du foyer. Pour la réalisation de cette enquête nous collaborons avec l'AssociatioN pour l'insertion et la réinsertion professionnelle et humaine de personnes en situation de Handicap (ANRH) pour traiter les deux enquêtes relatives à l'occupation du parc social. En 2019 ce sont 19 475 dossiers à traiter en 3 mois par 5 personnes.

En 2020 c'est 40 656€ qui a été réglés pour la réalisation de l'enquête SLS.

- Collaboration avec les Ésat

Un Établissement et service d'aide par le travail (**Ésat**) est un établissement médico-social de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap et visant leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.

Nous avons deux établissements qui sont titulaires de marchés d'entretien :

- L'Esat Léopold Bellan pour des travaux de plâtrerie, peinture et vitrerie sur le secteur de Chinon.
- L'Ésat Anaïs pour l'entretien des espaces verts sur les secteurs de Saint-Cyr-sur-Loire et de Saint-Pierre-des-Corps.
- Le Travail d'intérêt général chez Val Touraine Habitat

Le Travail d'intérêt général (TIG) est un travail gratuit effectué dans une association ou un service public, il est ordonné par le juge d'application des peines, en aménagement de peine à l'auteur de certaines infractions. Il peut aller de guelques heures à plusieurs semaines.

L'accueil en TIG s'est pour l'instant formalisé à l'agence de Saint-Pierre-des-Corps.

Depuis 2017 une convention a été établie entre Val Touraine Habitat et le Ministère de la Justice avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) afin que des personnes condamnées puissent bénéficier de cet aménagement de peine. Nous avons jusqu'à maintenant accueillis deux personnes dans le cadre de ce dispositif.

De plus une convention a été signée en 2016 avec le collègue Jacques Decour pour que les collégiens ayant commis des actes lourds et convoqués en conseil de discipline se voient confier une mesure réparatoire.

Ainsi, le "jeune" a effectué du ménage dans un hall d'immeuble appartenant au parc locatif de Val Touraine Habitat sous la responsabilité du Collège. Nous avons pu conclure que **l'apport** éducatif et responsabilisant est une évidence grâce à ce dispositif.

Les perspectives de travail et de partenariat

Dans le cadre de notre nouveau projet d'entreprise 2020-2024, nous souhaitons accentuer et intensifier nos actions dans le cadre de l'insertion. Pour cela nos équipes écrivent une nouvelle feuille route afin de déployer sur tous les territoires où nous sommes présents des actions concrètes afin de soutenir nos locataires les plus fragiles.

- **Sensibiliser en interne** les collaborateurs afin qu'ils sollicitent davantage les entreprises d'insertion pour certaines missions ;
- Développer la clause d'insertion dans de nouveaux marchés comme le nettoyage ;
- Sur l'Agence de Loches : **les Compagnons bâtisseurs** proposent des "ateliers de récup " qui allient plusieurs dimensions : l'insertion par l'économique, la dimension éducative auprès du public (sensibilisation à l'écologie et à une consommation plus responsable) et le service rendu à nos locataires ;
- **Réaliser une phase test** pour des menus travaux avec l'association Entraide et Solidarités, présents sur l'agglomération de Tours et de Chinon) ;
- La mise en place d'un marché supplémentaire **avec un nouvel Esat** au 1^{er} janvier 2021 pour l'entretien des espaces verts à Saint-Pierre-des-Corps ;
- TIG : Amplifier la collaboration avec le SPIP, à développer sur tout le département,
- Amplifier et étendre le **dispositif de mesures réparatoires** avec les lycées et collèges du département.

« Le logement est un droit. Notre devoir, le rendre accessible. »